

## Le comité Mis et Thiennot veut faire changer la loi



Une soixantaine d'adhérents avaient pu se déplacer pour cette assemblée générale du comité de soutien Mis et Thiennot où il a beaucoup été question du rejet de la sixième requête en révision. - dr

### Châteauroux. Nouveau cheval de bataille pour le comité Mis et Thiennot : faire amender la loi relative à la révision et au réexamen d'une condamnation.

L'assemblée générale du comité de soutien Mis et Thiennot qui s'est tenue vendredi soir, a été logiquement dominée par le récit de la sixième et dernière requête en révision du procès, jugée le 16 mars dernier à Paris. Devant une soixantaine de personnes, la présidente, Helga Pottier, a redit à quel point ils étaient « *déçus et scandalisés* » par le délibéré : selon les magistrats, les aveux obtenus sous la torture de Raymond Mis et Gabriel Thiennot, pour le meurtre d'un garde-chasse en décembre 1946, dans l'Indre, et le parti pris idéologique du commissaire Daraud qui a mené l'enquête, ne constituent pas des faits nouveaux. D'où l'impossibilité de réviser le procès. « *Les magistrats étaient très mal à l'aise devant leur décision. Ils sont partis en rasant les murs* », se souvient Léandre Boizeau, auteur d'un livre sur l'affaire Mis et Thiennot, *Ils sont innocents...* ! Malgré ce nouvel échec, une septième requête verra le jour. Le comité ne baisse pas les bras.

« *Le président de la commission nous a lancé qu'il fallait s'adresser au législateur pour amender la loi relative à la réforme des procédures de révision et de réexamen d'une condamnation pénale définitive, afin que tout aveu obtenu sous la contrainte entraîne automatiquement la révision d'un procès* », ajoute Helga Pottier. Chose faite : « *On a pris rendez-vous avec le législateur et on lui a fait parvenir une proposition de loi* ».

« *Voilà le sens de notre combat pour les années à venir. On a rencontré notre député et celui de l'Indre-et-Loire. N'hésitez pas à en parler autour de vous pour interpeller les députés* », lance Léandre Boizeau.

### Un espace Mis- et-Thiennot bientôt à Châteauroux

Le comité Mis et Thiennot peut en tout cas compter sur le soutien de nombreux élus locaux. Beaucoup n'ont pas hésité à organiser des projections du documentaire de Dominique ADT, *Présumés coupables*, et à donner les noms Mis et Thiennot à des rues ou des salles de leur commune. Un prochain Espace Mis-et-Thiennot sera d'ailleurs inauguré au mois de juin, dans le quartier Beaulieu de Châteauroux. « *Donner le nom d'un lieu Mis et Thiennot, c'est se battre pour la justice. Il n'y a aucune couleur politique dans ce geste.* »

L'assemblée s'est achevée après plusieurs propositions de ses adhérents pour élargir leur combat : créer une pétition sur Internet, préparer un argumentaire en anglais, allemand et espagnol pour la presse étrangère, ou encore baisser de moitié l'adhésion des moins de 18 ans au comité.

[elodie.corvee@nrco.fr](mailto:elodie.corvee@nrco.fr)

Élodie Corvée